



Fausse signature à la place d'un défunt pour carte grise

Par **Thérèse72**, le **03/08/2022** à **18:53**

Bonjour
Mon mari décédé en 2014
il avait une voiture à son nom
Nous avons 2 enfants
Ils ont réussi à vendre la voiture sans ma signature
Ils ont pas déclaré le décès
Merci

Par **morobar**, le **04/08/2022** à **09:27**

Bonjour,

Le véhicule faisait partie de la succession et son devenir déterminé par le notaire fonction de l'accord des uns et des autres.

Par **amajuris**, le **05/08/2022** à **11:45**

bonjour,

ce n'est pas le notaire qui détermine ce que devient un bien dans une succession.

ce sont les héritiers qui décident du partage et dans l'attente, les biens restent en indivision successoriale.

voir le lien ci-dessous :

[hériter d'un véhicule immatriculé en France](#)

salutations